



Paris, le 9 octobre 2014

NOTE À L'ATTENTION DE M. GERARD LARCHER, PRESIDENT DU SENAT

OBJET : RETOUR SUR LA 7^E WORLD PARLIAMENT CONFERENCE EN COREE DU SUD

**Philippe
KALTENBACH**
—
**Sénateur
des Hauts-de-Seine**

Monsieur le Président,

Les 8, 9 et 10 mai derniers, j'ai participé, au titre de l'Union Interparlementaire (UIP), avec Patrice Martin-Lalande, Député UMP du Loir-et-Cher, à la 7^e World Parliament Conference à Séoul, en Corée du Sud.

Ces conférences se tiennent tous les deux ans, la première en 2007 à Genève et la dernière à Rome en 2012. Elles ont pour but d'évaluer les pratiques des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les Parlements.

Celles-ci sont essentielles pour renforcer la transparence de nos institutions et l'efficacité de notre action.

A cette occasion, j'ai rencontré le Président du Parlement coréen, et j'ai pu apprécier l'ensemble du dispositif de vote électronique déployé dans la salle des séances de l'Assemblée nationale coréenne. Je suis également intervenu dans le cadre d'une table ronde sur les progrès accomplis par le Sénat en la matière depuis 2007.

Comme vous le savez, ce dernier n'est pas en retard sur ces avancées technologiques. Son site est bien fourni, mis à jour, tout comme ses réseaux sociaux.

Toutes les procédures sont aujourd'hui dématérialisées et les délais de mise en ligne ont été considérablement raccourcis. Il n'est pas un document produit par le Sénat qui ne soit pas en ligne en temps réel, ceci grâce à des applications informatiques développées en interne qui permettent une décentralisation de la mise en ligne à la source. En effet, grâce à l'application "En séance" conçue spécialement pour les tablettes, les parlementaires peuvent suivre la discussion d'un texte en séance publique, accéder à tous les documents relatifs à ce texte, et connaître le sort des articles et des amendements, et ce, sans support papier.

Toutefois, il est clair que le Sénat doit et peut aller encore plus loin dans cette démarche. C'est pourquoi je vous sou mets les propositions suivantes :

1. Développer l'Open Data

L'Open Data du Sénat n'est pas encore assez fourni et facile d'accès. Les données qui s'y trouvent doivent de fait être encore plus complètes et nombreuses. Par ailleurs, outre les portraits individualisés des 348 sénateurs, ces derniers ne sont pas encore concernées par l'ouverture des données publiques ce qui rend la recherche plus complexe.

2. Associer les citoyens au processus législatif

Afin d'associer toujours plus étroitement les citoyens au processus législatif et à l'évaluation des lois, le Sénat doit travailler à favoriser, par le biais des nouvelles technologies, leur participation aux travaux de la Chambre haute.

3. Tendre vers « le zéro papier »

Le Sénat doit tendre vers « le zéro papier », pour des questions économiques mais aussi d'efficacité. Certains pays, comme la Corée ou l'Autriche, ont mis en place une application numérique permettant de suivre la procédure parlementaire depuis une tablette numérique fournie à chaque parlementaire.

J'ajoute qu'une telle application pourrait être mutualisée avec l'Assemblée nationale avant d'être proposée aux autres pays francophones qui sont très demandeurs de ce type d'outils. A ce titre, de nombreux contacts ont été noués entre parlementaires français et participants à la conférence en vue d'échanges et de coopération interparlementaire.

A mon retour de la World Parliament Conference, j'avais saisi le Président Bel de ces mêmes propositions. Maintenant que vous êtes le nouveau Président du Sénat, je vous les transmets également et j'espère que vous aurez à cœur de développer le e-parlement au Sénat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération,

Philippe KALTENBACH
Sénateur des Hauts-de-Seine